

HAPPY, L'ÉLÉPHANTE QUI VOULAIT ÊTRE HEUREUSE



Son nom signifie « heureuse », mais l'histoire de l'éléphante d'Asie Happy, qui vit depuis 40 ans au zoo du Bronx, à New York, est bien triste. Heureusement, sa vie pourrait bientôt changer, car une association demande aux tribunaux américains de lui rendre sa liberté.

La triste histoire de l'éléphante Happy

Happy n'était qu'un bébé lorsqu'elle a été capturée en Asie, au début des années 1970. Ni elle, ni les 6 éléphantaux qui ont été emmenés en même temps qu'elle n'ont pu grandir aux côtés de leurs familles. Elle a été envoyée aux États-Unis pour être exposée dans des zoos : d'abord au zoo de Hawaï, puis en Floride, puis, depuis 1977, au zoo du Bronx, à New York.

Pendant toutes ces années, Happy avait un autre éléphant comme compagnon : il s'appelait Grumpy (ce qui veut dire « grincheux » !). Mais depuis sa mort en 2006, Happy vit **seule au zoo**. Elle passe ses journées sans croiser un seul autre éléphant. Elle vit dans un enclos très petit par rapport au territoire qu'elle pourrait parcourir si elle vivait encore en liberté. **Elle s'ennuie.**

Une éléphante qui a prouvé qu'elle avait conscience d'elle-même !

Comme tous les éléphants et beaucoup d'autres animaux, Happy peut **ressentir des émotions complexes**, comme l'empathie ou le chagrin. Elle est aussi intelligente : elle peut, par exemple, utiliser des outils (comme un bâton pour attraper de la nourriture), faire des choix, et même distinguer précisément le passé du futur.

Elle a aussi conscience d'elle-même : en 2006, Happy est devenue le premier pachyderme à réussir le test de Gallup, qu'on appelle aussi **test du miroir**. En regardant son reflet dans un gigantesque miroir de 2,5 mètres de côté, elle a remarqué que les scientifiques avaient dessiné une croix blanche au-dessus de son œil gauche, et a frotté plusieurs fois cette marque en continuant de se regarder. Cela a prouvé aux scientifiques que les éléphants d'Asie avaient **conscience d'eux-mêmes**, puisqu'ils comprenaient qu'il s'agissait de leur reflet. Depuis, de nombreux éléphants d'Asie ont réussi le test du miroir, ou utilisent parfois les miroirs pour autre chose, par exemple pour... voir à quoi ressemble l'intérieur de leurs bouches !

CECILIA

En novembre 2016, un tribunal argentin a pris une décision historique : il a accordé à Cecilia, une chimpanzée de 19 ans qui vivait seule dans une cage de zoo, le statut de « personne non humaine ». Libérée, Cecilia a été placée dans un sanctuaire où elle apprend désormais à profiter de l'espace, de la compagnie d'autres chimpanzés, et savoure les délicieux fruits frais qui lui sont donnés tous les jours !



Un éléphant d'Asie au zoo de Melbourne.



Une éléphant d'Asie et son petit.

HERCULES ET LEO

Tout avait pourtant mal commencé... Après avoir été séparés de leur mère à l'âge de 2 ans, Hercules et Leo, deux frères chimpanzés, ont été placés dans un laboratoire pour des expérimentations. En 2015, les avocats du Nonhuman Rights Project ont lancé une action en justice pour faire reconnaître Hercules et Leo comme des « personnes non humaines » et établir qu'ils étaient détenus illégalement. Leur procès n'a pas abouti, mais trois ans plus tard, le laboratoire a tout de même décidé de les libérer. Ainsi, Hercules et Leo vivent aujourd'hui dans un sanctuaire pour chimpanzés. Si le jugement du tribunal ne leur a pas été favorable, ils ont finalement eu beaucoup de chance grâce à la médiation de leur situation, qui avait ému le public.

À la défense des éléphants !

C'est pour donner à Happy une chance d'être plus heureuse que le Nonhuman Rights Project a décidé de porter son cas devant la justice. Cette association américaine souhaite que les tribunaux reconnaissent aux animaux le statut de personnes non humaines : si les animaux étaient reconnus comme des personnes, comme des individus uniques capables d'intelligence et d'émotions, alors il pourrait devenir illégal de les enfermer dans des cirques, des zoos, ou même des élevages.

Le 14 décembre 2018, les avocats du Nonhuman Rights Project ont défendu le droit à la liberté de Happy devant la Cour suprême de New York, et ont demandé que Happy soit retirée du zoo et placée dans un sanctuaire, où elle aurait plus d'espace et la compagnie d'autres éléphants. Malheureusement, la cour a déclaré qu'elle ne pouvait pas juger cette affaire, et le procès a été renvoyé devant une autre juridiction, où il sera jugé au printemps. Happy aura-t-elle enfin droit au bonheur ? ■

Le Nonhuman Rights Project défend les animaux devant les tribunaux.

